

# Réforme de l'APPRENTISSAGE

## LES 10 MESURES POUR LES ENTREPRISES

- ❶ Co-écriture des diplômes professionnels par les branches et l'Etat.
- ❷ Aides à l'embauche unifiées et ciblées pour plus de lisibilité :
  - TPE/PME pour des niveaux bac et pré-bac (niveaux IV et V prioritaires)
  - Aide par contrat de 6000 euros pour 2 ans
- ❸ Suppression du passage obligatoire et préalable devant les Prud'hommes pour rompre le contrat après 45 jours dans l'entreprise.
- ❹ Réglementation des conditions de travail revue afin de faciliter l'intégration des jeunes apprentis dans l'entreprise.
- ❺ Simplification de la procédure d'enregistrement du contrat d'apprentissage

# Réforme de l'APPRENTISSAGE

## LES 10 MESURES POUR LES ENTREPRISES

- ⑥ La durée du contrat pourra être modulée pour tenir compte du niveau de qualification déjà atteint par le jeune (accord tripartite jeune-entreprise-CFA)
- ⑦ Embauche d'apprentis tout au long de l'année
- ⑧ Certification des maîtres d'apprentissage par voie de formation ou de reconnaissance des acquis de l'expérience.
- ⑨ Les CFA pourront développer rapidement et sans limite administrative les formations correspondant aux besoins en compétences des entreprises avec une garantie de financement pour chaque jeune formé.
- ⑩ La qualité des formations dispensées sera renforcée par un système de certification auquel chaque CFA sera soumis. Il portera sur la qualité des formations, l'accueil des jeunes et leur accompagnement pédagogique.

# Réforme de l'APPRENTISSAGE

## LES 10 MESURES POUR LES JEUNES

- ➊ Augmentation de 30€ net par mois pour tous les jeunes de 16 à 20 ans en apprentissage.
- ➋ Une aide publique de 500 € pour passer le permis de conduire sera attribuée à tous les jeunes d'au moins 18 ans
- ➌ En cas d'interruption du contrat en cours d'année les apprentis pourront prolonger de 6 mois leur formation au sein du CFA qui recevra un financement dédié
- ➍ Possibilité d'une prépa-apprentissage pour les jeunes n'ayant pas les compétences requises pour entrer en apprentissage
- ➎ Information transparente sur la qualité des formations en apprentissage (réussite au diplôme, employabilité...). Organisation par les Régions de l'information des jeunes et des familles.

# Réforme de l'APPRENTISSAGE

## LES 10 MESURES POUR LES JEUNES

- ⑥ Tous les jeunes bénéficieront de plusieurs journées annuelles d'information sur les métiers et les filières en classe de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.
- ⑦ Ouverture de l'apprentissage aux jeunes jusqu'à 30 ans.  
Rémunération au SMIC pour les plus de 26 ans.
- ⑧ Tout contrat en alternance sera financé, dans tous les secteurs, quelque soit la taille de l'entreprise.
- ⑨ Les campus des métiers seront favorisés et développés.
- ⑩ 15 000 apprentis par an pour le programme ERASMUS PRO  
Permettre à un apprenti de réaliser un semestre de formation en Europe intégré à son cursus.